



D.2021.06.02.5.1

1/2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 2 Juin 2021

5 - GESTION DU PATRIMOINE

5.1 – Matériel Roulant Bus : Cession de quatre véhicules du service Mobibus au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse.

L'an deux mille vingt et un, le deux juin à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS- EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (Mme Traval-Michelet)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique			X
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe		X (Mme Sangay)	
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Dans le cadre de son activité, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Toulouse effectue régulièrement des transports de personnes à mobilité réduite entre les différents sites (Rangueil, Larrey, Purpan, Lagrave etc...). Actuellement, le CHU loue quatre véhicules peu adaptés pour effectuer ces transferts, qui par ailleurs représentent un budget conséquent pour l'hôpital public.

Le CHU s'est rapproché des services de Tisséo Collectivités et de TPMR Toulouse (Groupe Transdev) en charge de l'exploitation du service Mobibus. Les véhicules utilisés dans le cadre de ce service sont parfaitement adaptés au transport de PMR car conçus sur mesure.

Une série de Master Renault datant de 2012 est comptablement amortie depuis fin 2020 et sera sortie de l'exploitation au printemps 2021 à l'arrivée de véhicules neufs.

Le CHU a sollicité Tisséo Collectivités pour obtenir quatre Master Renault dans des conditions favorables.

Selon l'article L3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, « *Les biens des personnes publiques, qui relèvent de leur domaine public, peuvent être cédés à l'amiable, sans déclassement préalable, entre ces personnes publiques, lorsqu'ils sont destinés à l'exercice des compétences de la personne publique qui les acquiert et relèveront de son domaine public.* »

Compte-tenu de l'intérêt du service effectué par les services hospitaliers, de la valeur nette comptable nulle des quatre véhicules appartenant à Tisséo Collectivités, la cession à l'Euro symbolique entre les personnes publiques Tisséo Collectivités et CHU est envisageable.

Il est donc proposé d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à céder à l'Euro symbolique quatre Master Renault du service Mobibus au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse. Les caractéristiques des quatre véhicules sont précisées en annexe à la présente délibération.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Lattes et Moudenc n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à céder à l'Euro symbolique quatre Master Renault du service Mobibus au Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse.

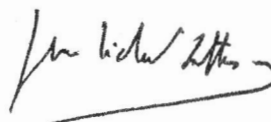
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à signer tout acte nécessaire à cette cession

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20210603-20210602-5-1D-DE
Date de réception préfecture : 03/06/2021

**ANNEXE D.2021.06.02.5.1**

Les caractéristiques des quatre véhicules sont les suivantes :

N° de parc	Constructeur & carrossier	Modèle	Nbe de pax	dont nbe d'UFR	n° de châssis	Immat	1ère MeC	Norme Euro x	km compteur au 10/05/2021	VNC au 31/12/2021
8400	RENAULT / DURISOTTI	MASTER L3	8	3	VF6MFF5DR47144914	CJ-362-EL	14/08/2012	Euro 5	354 296	0 €
8401	RENAULT / DURISOTTI	MASTER L3	8	3	VF6MFF5DR47144915	CJ-236-EL	14/08/2012	Euro 5	376 828	0 €
8424	RENAULT / DURISOTTI	MASTER L3	8	3	VF6MFF5DR47285718	CP 801 RE	01/02/2013	Euro 5	336 034	0 €
8425	RENAULT / DURISOTTI	MASTER L3	8	3	VF6MFF5DR47285703	CQ-834-RM	07/03/2013	Euro 5	354 777	0 €

Les véhicules seront livrés avec l'accastillage nécessaire pour sécuriser trois fauteuils roulants dans chaque véhicule ([Q-STRAINT](#))

Les équipements ajoutés par TPMR Toulouse (extincteur, trousse de secours, géolocalisation...) seront retirés avant la cession.

Les frais de retrait des livrées Tisséo Mobibus seront à la charge du CHU de Toulouse.